

Office de la culture
Commission culturelle interjurassienne «Prix 2006»
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne

Office de la culture de la République et Canton du Jura
Commission culturelle interjurassienne «Prix 2006»
Hôtel des Halles – CP 64
2900 Porrentruy 2

Berne, Porrentruy, le

COMMISSION CULTURELLE INTERJURASSIENNE

Mise au concours de deux bourses de séjour à l'étranger en automne 2006 pour photographes et vidéastes

La Commission culturelle interjurassienne (CCIJ) met au concours **deux bourses de séjour d'un mois à l'étranger en automne 2006**. Ce concours s'adresse à des photographes et vidéastes ayant un lien étroit avec la partie francophone du canton de Berne et le Canton du Jura. Ces deux bourses de séjour offrent la possibilité à deux artiste(s) ou groupes d'artistes professionnel(les) issu(e)s de cette région de bénéficier chacun(e) d'une somme 15'000.- francs pour effectuer un voyage d'un mois au minimum, **du 1^{er} septembre 2006 au 30 septembre 2006**, vers les destinations de leur choix. L'objectif de ce concours est de transmettre les expériences artistiques vécues au cours du voyage et de les échanger avec le public par Internet. Les artistes organiseront leur voyage de manière à présenter **quatre étapes** importantes (villes, sites, pays). Ces étapes seront communiquées via Internet en collaboration avec un(e) concepteur / conceptrice multimédia désigné par la Commission culturelle interjurassienne.

Les candidats et candidates doivent attester d'activités artistiques professionnelles en photographie, art ou vidéo; ils ou elles doivent en outre avoir leur domicile légal et/ou exercer leur activité artistique professionnellement depuis au moins deux ans dans la partie francophone du canton de Berne ou dans la République et Canton du Jura et exposer de manière convaincante leur motivation actuelle pour cette bourse de séjour. La Commission culturelle interjurassienne réunira un jury interne au début du mois d'avril 2006 et auditionnera les meilleures candidatures dans le courant du mois d'avril 2006.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature **par écrit, d'ici au lundi 27 mars 2006 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi), à l'une ou l'autre des adresses ci-dessous. Les pièces du dossier doivent tenir sur 5 à 8 pages A4, pouvoir être photocopiées et comprendre une lettre de motivation, un descriptif du projet (une page) de séjour, un curriculum vitae avec des indications précises sur la personne et la formation professionnelle (une page A4), inclure un dossier sur les activités artistiques exercées jusqu'ici dans les domaines concernés (trois pages A4 au plus), ainsi qu'un justificatif attestant le lien nécessaire avec l'un des deux cantons (partie francophone).

Le Règlement du concours est disponible sur les sites des affaires culturelles des deux cantons.

Office de la culture du canton de Berne
Commission culturelle interjurassienne «Prix 2006»
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne

Office de la culture de la République et Canton du Jura
Commission culturelle interjurassienne « Prix 2006 »
Hôtel des Halles / CP 64
2900 Porrentruy 2